



L'Observatoire régional de la biodiversité fête ses 10 ans

10 ans d'actions collectives pour la biodiversité

Mieux connaître la biodiversité pour la préserver



Créé en 2014, l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) est un outil d'animation visant à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité. L'Observatoire **évalue et mesure l'état de santé** de la biodiversité en Centre-Val de Loire, et les pressions qui s'exercent sur elle, et partage ensuite l'information. Les publications de l'Observatoire sont indispensables pour **éclairer** la décision publique, **accompagner** une prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement, **informer** les citoyen·nes et **inciter** ainsi à agir.

Animé par l'ARB, l'Observatoire est organisé en 3 pôles : **faune** (animé par France Nature Environnement Centre-Val de Loire), **flore et habitats** (animé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien), **gestion des milieux naturels** (animé par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire).

Le travail de ce collectif est essentiel pour valoriser la connaissance régionale, un échelon d'action particulièrement pertinent lorsque l'on sait, par exemple, [que 40% des oiseaux nicheurs sont menacés en région, comme le sont 32% des papillons volant le jour](#), et que [l'équivalent de 5,7 terrains de foot](#) ont été urbanisés chaque jour en 2022 en région.

À l'occasion de cet anniversaire, le poster « Biodiversité, la connaître pour la préserver » est diffusé, et en libre accès sur le [Portail de la biodiversité](#), afin de :

- **Découvrir et célébrer** la faune, la flore et les milieux présents en région Centre-Val de Loire
- **Comprendre** les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, les **enjeux climatiques et sanitaires** qui y sont liés et qui nous concernent toutes et tous
- Illustrer grâce à quelques exemples **les actions** pouvant être menées

Quoi planter ? Quoi semer ? Deux guides pour accompagner

Dans le même temps, l'Observatoire publie également sur le Portail de la biodiversité, deux guides pour aider les acteurs du territoire à **déterminer les espèces adaptées d'arbres et d'arbustes pour leurs plantations, ou pour semer des herbacées** en vue d'une prairie ou d'un couvert.

Savoir quoi planter et quoi semer en privilégiant les plantes sauvages et locales, mieux adaptées aux besoins de la faune régionale, est essentiel pour restaurer les milieux ou implanter de nouvelles prairies favorables à la biodiversité. Par ailleurs, cela permet d'éviter la propagation d'[espèces exotiques envahissantes](#) qui menacent l'équilibre des écosystèmes (compétition avec les espèces locales, propagation de maladies, ressource alimentaire non adaptée aux insectes sauvages locaux...). En 2023, 42 espèces végétales et 15 animales étaient recensées comme invasives en Centre-Val de Loire. Ces espèces ont des impacts biodiversité (compétition avec d'autres espèces, maladies, extinction), sanitaires (allergies, brûlures) et économiques (par exemple pertes dues à la prédation et à la propagation de maladies sur les cultures agricoles).



[Le guide Planter local](#) s'adresse à tous les publics (habitant-es, collectivités, agriculteur-rices, etc.) souhaitant planter arbres ou arbustes adaptés à son milieu.

[Le guide Semer local](#) est plus technique et vise les aménageurs, agriculteur-trices, gestionnaires d'espaces naturels, conseiller-ères agricoles... qui souhaitent expérimenter et restaurer ou implanter une prairie/un couvert afin de bénéficier de ses nombreux avantages (gîte et couvert pour la faune, infiltration des eaux et rétention de l'humidité, stockage du carbone, protection des sols).

À propos

Créée en 2019, l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire (ARB) est un établissement public, cofinancé par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité, qui vise à faire émerger des initiatives cohérentes et durables pour la préservation de la biodiversité en Centre-Val de Loire. Basée sur la coopération, l'ARB est portée par un collectif de 22 structures membres d'horizons très diversifiés. Grâce à son expertise, le collectif de l'ARB accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets en faveur de la biodiversité. Il offre également un véritable centre de ressources, pour partager les connaissances, faciliter les coopérations et donner envie d'agir : le Portail de la biodiversité.

Contact

Alexandrine GAGNAIRE

Chargée de mission Communication et mobilisation de la société

02 38 53 53 60 / 07 71 91 12 24

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLÉANS cedex 9